Nations Unies S/PV.6606



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6606e séance

Mardi 30 août 2011, à 15 h 30
New York

Président :	M. Hardeep Singh Puri	(Inde)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	Mme Viotti
	Chine	M. Li Baodong
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Briens
	Gabon	M. Messone
	Liban	M. Salam
	Nigéria	M. Onowu
	Portugal	M. Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

La situation en Libye

11-48383 (F)





La séance est ouverte à 15 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Libye

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je salue la présence du Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, et je l'invite à prendre la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je vais tout d'abord faire le point de la situation concernant l'attaque terroriste menée contre la Maison des Nations Unies dans la capitale du Nigéria, Abuja. Nous avons tous condamné cet acte atroce. Nous avons été nombreux à dire qu'il s'agit d'une agression visant ceux qui consacrent leur vie à aider les autres. C'est la deuxième attaque terroriste majeure dirigée contre des installations des Nations Unies cette année. La première a bien entendu eu lieu à Mazar-e-Charif, où sept personnes ont trouvé la mort, dont trois membres du personnel de l'ONU.

Dans le cas de l'incident d'Abuja, 23 personnes au total ont été tuées. Onze d'entre elles étaient membres du personnel de l'ONU, dont une recrutée sur le plan international – une jeune Norvégienne originaire d'Oslo, Ingrid Midtgaard. Plus de 80 personnes ont été blessées. Quelques instants après avoir été mis au courant, j'ai demandé à la Vice-Secrétaire générale, Asha-Rose Migiro, et à notre chef de la sécurité, le Secrétaire général adjoint Gregory Starr, de se rendre sur place. Ils sont revenus hier et m'ont fait un compte-rendu de la situation.

Nous savons que cette attaque a été perpétrée par un combattant-suicide qui a forcé, au volant d'un utilitaire sportif roulant à vive allure, le portail du complexe de l'ONU. La Maison des Nations Unies à Abuja, qui abrite 26 institutions et programmes des Nations Unies, est une structure bien conçue avec des mesures de sécurité rigoureuses. Cette attaque appelle donc une sérieuse réévaluation, non seulement au Nigéria, et pas seulement dans les endroits très exposés aux menaces, mais dans le monde entier.

Nous allons procéder à une étude complète de cet incident ainsi que des mesures de sécurité appliquées à la Maison des Nations Unies. Nous allons également commencer prochainement un examen mondial des menaces. J'informerai le Conseil des résultats dès que possible. En attendant, nous mettons tout en œuvre pour venir en aide aux victimes et à leurs familles. Une prise en charge psychologique sera accessible à ceux qui en auraient besoin.

Cet après-midi, je ferai rapport à l'Assemblée générale et, jeudi, la Vice-Secrétaire générale tiendra une réunion d'information à New York au sujet de cette tragédie. À l'évidence, l'ONU et son personnel sont de plus en plus souvent pris pour cible par des terroristes dans le monde entier. Trop souvent, semble-t-il, nous sommes considérés comme une cible facile.

La sécurité de notre personnel travaillant à l'étranger doit être une priorité absolue. Nous devons tirer les enseignements de l'incident d'Abuja. Ensemble, nous devons consacrer les efforts et ressources nécessaires pour les appliquer. Notre objectif doit être de rester, et non de partir, lorsque les conditions sont difficiles en matière de sécurité. Nous devons continuer d'accomplir notre travail crucial et ne pas nous enfermer dans une forteresse. Nous devons gérer les risques, non pas finir par répugner à prendre des risques.

Pour terminer, je voudrais remercier S. E. le Président Goodluck Jonathan et le Gouvernement nigérian pour leur assistance au lendemain de cette attaque. À nouveau, j'exprime ma profonde sympathie et mes condoléances aux victimes et à leurs proches. Je salue en outre le courage et le dévouement de notre équipe des Nations Unies à Abuja, pour qui c'est une grande tristesse et un coup terrible.

Les membres du Conseil connaissent les faits les plus récents survenus en Libye. Je pense que nous pouvons tous être encouragés par l'évolution de la situation. Hier, il nous a été confirmé que des membres de la famille de Muammar Kadhafi ont cherché asile en Algérie. Le Conseil national de transition semble avoir largement pris le contrôle de Tripoli et d'autres villes. Les combats se poursuivent dans certaines zones du pays, notamment à Syrte, Sabha, Zuwarah et dans des localités situées plus au sud. Oui, je pense que nous pouvons maintenant espérer que ce conflit se terminera prochainement et que les souffrances du peuple libyen vont prendre fin.

Au cours de la semaine écoulée, je me suis entretenu à plusieurs reprises avec le Président du Conseil national de Transition, M. Mustafa Abdel Jalil,

et avec de nombreux dirigeants mondiaux. Nous avons évoqué le rôle que l'ONU jouera en Libye dans les prochains mois, y compris dans des domaines tels que l'assistance électorale, la justice de transition et la surveillance policière, ainsi que les besoins humanitaires urgents.

Nous poursuivrons ces discussions jeudi, à Paris, lors de la réunion de haut niveau du Groupe de soutien à la Libye. Mon Conseiller spécial pour la planification du relèvement en Libye, M. Ian Martin, et mon Envoyé spécial pour la Libye, M. Abdel-Elah Al-Khatib, m'accompagneront, ainsi que le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Lynn Pascoe.

Entre-temps, vendredi 26 août, j'ai tenu une réunion par visioconférence avec les chefs de la Ligue des États arabes, de l'Organisation de la coopération islamique, de l'Union africaine et de l'Union européenne. Ils ont tous convenu qu'en ce moment décisif, la communauté internationale devait unir ses efforts pour proposer un programme d'action efficace et bien coordonné. Tous étaient également d'accord sur le fait que l'ONU doit prendre la tête de ces efforts.

Suite à cette réunion, le Conseil de la Ligue des États arabes a convoqué le 27 août une session ministérielle extraordinaire au Caire. J'ai cru comprendre que la Ligue des États arabes a accepté que le Conseil national de transition occupe le siège de la Libye aux réunions de la Ligue des États arabes. Lors de cette réunion, la Ligue a également demandé à l'ONU de permettre au Conseil national de transition de faire de même à l'ONU.

Le 26 août toujours, la Vice-Secrétaire générale a participé à la réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à Addis-Abeba. Là aussi, les dirigeants africains ont souligné la nécessité d'une réconciliation nationale et la détermination de l'Union africaine à travailler avec toutes les parties libyennes à la stabilisation du pays.

Nous devons agir rapidement et de manière résolue pour régler les problèmes considérables qui vont se poser. La situation humanitaire en Libye appelle une action urgente. Nous commençons à voir des signes encourageants. Selon certaines informations, des réserves importantes de fournitures médicales et de vivres ont été découvertes ce week-end par les autorités de transition. Elles avaient apparemment été stockées par le régime précédent. Les hôpitaux rouvrent. Le Programme alimentaire mondial a envoyé un important convoi humanitaire de Tunisie, transportant de l'eau, des fournitures médicales et du sang, donnés par le Gouvernement tunisien. L'Organisation mondiale de la Santé va également envoyer 45 tonnes de matériel médical dans le même effort.

Le port de Tripoli est maintenant ouvert et opérationnel – étape essentielle pour acheminer du personnel et des fournitures de secours dans le pays. Néanmoins, l'approvisionnement en eau est extrêmement insuffisant. Selon les dernières informations dont nous disposons, 60 % de la population de Tripoli sont privés d'eau et de services d'assainissement. Les ingénieurs de l'UNICEF s'emploient à réparer les stations de pompage utilisées pour amener l'eau du Grand fleuve artificiel à la capitale et d'autres parties du pays, mais nous ne savons pas combien de temps il faudra pour rétablir ce service. De toute évidence, les problèmes de sécurité rencontrés en permanence rendent la situation au mieux précaire.

Il est essentiel que le carburant et les pièces de rechange soient disponibles en quantité suffisante si nous voulons éviter d'autres interruptions du système d'approvisionnement en eau. En attendant, nous nous efforçons de toute urgence de mobiliser d'autres ressources pour fournir de l'eau, y compris des camions-citernes. Dans les prochains jours, nous allons probablement demander une aide internationale d'urgence dans ce domaine.

Il était crucial que le Comité des sanctions du Conseil de sécurité se décide à débloquer les 1,5 milliard de dollars d'avoirs libyens gelés pour l'aide humanitaire. La première affectation de ces actifs – 110 millions de dollars – vient d'être effectuée. D'autres mesures seront nécessaires dans les jours prochains. J'appelle le Conseil à continuer d'accéder aux demandes de financement des autorités de transition.

Encore sur le front humanitaire, je tiens à souligner que l'Organisation internationale pour les migrations a réussi à évacuer environ 1 000 migrants et ressortissants de pays tiers en provenance de Tripoli le 28 août.

Enfin, pour ce qui est des droits de l'homme, nous avons recueilli ces derniers jours des preuves de plus en plus évidentes d'exécutions sommaires, de tortures et de violations des droits de l'homme. Elles seront examinées par la Commission internationale d'enquête pour la Libye, qui devrait présenter

oralement le 19 septembre ses premiers résultats au Conseil des droits de l'homme.

Je ne saurais trop insister sur l'urgence du moment. Le temps presse. Le peuple libyen demande de l'aide à la communauté internationale. Le Gouvernement de transition présentera ses demandes spécifiques dans les prochains jours.

J'ai pour but de déployer du personnel de l'ONU sur le terrain dès que possible, au titre d'un solide mandat du Conseil de sécurité. Mon Conseiller spécial, M. Ian Martin, s'est entretenu tous les jours avec le Conseil national de transition et avec d'autres acteurs libyens, tout comme moi et d'autres membres de haut rang de notre équipe. Pour intervenir, l'ONU opère selon trois principes fondamentaux.

Le premier principe est l'appropriation nationale. Ce sont les Libyens qui doivent décider de l'avenir de la Libye. Nous agirons en conformité avec leurs besoins et leurs aspirations, et non pas l'inverse.

Le deuxième principe est la rapidité de l'intervention. M. Martin et son équipe se sont engagés dans un processus préparatoire afin de permettre à l'ONU de répondre rapidement aux demandes des autorités libyennes. Il ressort de nos consultations avec le Conseil national de transition que ces demandes porteront principalement sur cinq domaines : rétablir la sécurité et l'ordre publics, et promouvoir l'état de droit; entamer un dialogue politique sans exclusive, promouvoir la réconciliation nationale et définir les processus électoral et constitutionnel; étendre l'autorité de l'État, notamment en renforçant les nouvelles institutions responsables et en remettant en marche les services publics; protéger les droits de l'homme, en particulier ceux des groupes vulnérables, et appuyer la justice de transition; enfin, prendre des mesures immédiates pour amorcer le relèvement économique.

Notre troisième principe est une coordination efficace. Notre tâche la plus importante sera de faire en sorte que les efforts multilatéraux, régionaux et bilatéraux se complètent et répondent aux souhaits de la Libye. Par la suite, les autorités libyennes de transition devront définir des priorités claires à court et long termes. Nos équipes présentes sur le terrain œuvreront en étroite collaboration avec les dirigeants du pays pour s'assurer que la confusion et la répétition inutile des efforts seront limitées au minimum, et que les ressources en temps et en argent ne seront pas gaspillées.

Nous sommes tous parfaitement conscients de l'ampleur du défi qui attend la Libye, et de la chance considérable que nous avons d'aider le peuple libyen à bâtir un avenir plus démocratique, plus prospère et plus stable. Pour lui venir en aide, nous devons parler et agir dans l'union. Dans notre riposte au défi de l'après-conflit, nous devons être proactifs et efficaces. Pourtant, dans le même temps, nous devons rester attentifs aux besoins et aspirations complexes des Libyens eux-mêmes.

Comme je l'ai déjà dit, l'avenir de la Libye doit être dirigé et décidé par le seul peuple libyen. Ses besoins et ses priorités d'unité nationale, de réconciliation et d'intégration constitueront la base de nos efforts dans les jours et les mois à venir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 45.